

BUDGETS

2014

DOCUMENTS

2015

COMPTABLES

DES LENDEMAINS

QUI CHANTENT

BUDGETS RÉALISÉS 2013 ET 2014 – BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

Association Des Lendemains Qui Chantent

CHARGES	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Prévisionnel 2015	PRODUITS	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Prévisionnel 2015
60 – Achats	115 453 €	93 562 €	99 364 €	70 – Recettes propres	114 320 €	109 128 €	106 333 €
Achats de spectacles	80 546 €	64 040 €	64 595 €	Billetterie	24 856 €	22 478 €	29 480 €
Autres prestations artistiques	4 295 €	5 827 €	4 000 €	Vente de spectacles	27 510 €	27 917 €	28 000 €
Films	9 522 €	1 295 €	1 230 €	Autres recettes artistiques	14 928 €	17 181 €	11 350 €
Carburant	966 €	1 709 €	2 160 €	Location studios	2 088 €	2 539 €	2 900 €
Fournitures techniques	4 469 €	4 362 €	11 288 €	Prestations location de salle	3 864 €	4 882 €	3 923 €
Fournitures administratives	1 709 €	1 618 €	1 500 €	Bar	25 023 €	30 679 €	30 680 €
Frais de salle	384 €	159 €	150 €	Autres recettes annexes	16 229 €	3 452 €	
Fournitures spécifiques	670 €	679 €	700 €				
Approvisionnement bar	12 310 €	13 923 €	14 000 €	74 – Subventions convention SMAC	342 277 €	346 177 €	349 200 €
				DRAC du Limousin	93 000 €	103 000 €	103 000 €
61 – Services extérieurs	29 401 €	20 280 €	24 123 €	DDCSP de la Corrèze	1 300 €	1 000 €	1 000 €
Location immobilières	195 €	258 €	300 €	Région Limousin	46 000 €	47 000 €	48 000 €
Location techniques	16 171 €	5 669 €	9 065 €	Conseil Général de la Corrèze	64 000 €	66 000 €	68 000 €
Entretien et réparations	2 023 €	1 062 €	1 100 €	Ville de Tulle	137 977 €	129 177 €	129 200 €
Maintenance	3 960 €	5 079 €	4 800 €				
Prime d'assurance	5 354 €	6 185 €	6 654 €	74 – Subventions liées sur projet	78 644 €	32 063 €	50 474 €
Documentation	781 €	792 €	994 €	Région Limousin – résidences	9 098 €	1 639 €	6 474 €
Retracement billetterie		41 €		Leader Pays Tulle – C'est ma tournée	5 000 €		
Vie associative	905 €	1 213 €	1 200 €	Tulle Agglo – C'est ma tournée	1 500 €		
				Autres communes	750 €		
62 – Autres services extérieurs	125 845 €	66 163 €	79 233 €	Tulle Agglo – Live Club	12 185 €		
Personnel extérieur	13 334 €	6 009 €	10 020 €	FEDER Muséif Central	35 794 €		
Honoraires administratifs	1 343 €	3 259 €	3 500 €	Leader Pays Tulle – 10 ans	14 317 €		
Encours publicitaires	785 €	502 €	1 000 €				
Création graphique	3 732 €	2 465 €	7 000 €				
Prestation diffusion	4 152 €	1 142 €					
Prestation photo et vidéo	2 028 €	1 014 €	545 €				
Supports promotionnels	4 186 €	1 018 €	1 000 €	DRAC du Limousin – Mémoires électriques			10 000 €
Programmes et flyers	13 933 €	9 949 €	11 449 €	Conseil Général – Mémoires électriques			30 000 €
Transport de matériel	132 €	36 €		Tulle Agglo – Mémoires électriques			4 000 €
Voyages et déplacements	45 229 €	8 237 €	5 482 €				
Réceptions	29 016 €	20 522 €	21 015 €	74 – Subventions secteur professionnel	26 900 €	16 821 €	15 000 €
Frais postaux et télécoms	3 519 €	5 541 €	5 262 €	CNV – Aide à la résidence	10 000 €	7 000 €	10 000 €
Frais bancaires	1 077 €	541 €	600 €	CNV – Aide à la diffusion	11 500 €	1 821 €	
Congrès professionnels	1 289 €	1 526 €	1 500 €	CNV – Droit de tirage		3 000 €	
Services d'ordre	2 584 €	4 122 €	5 592 €	CNV – Aide à la tournée	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Prestations informatiques	48 €	129 €	5 130 €	SACEMI			
				Féduruk – Musique en prison	400 €		
63 – Impôts et taxes	857 €	1 497 €	1 424 €	75 – Autres produits	59 147 €	37 513 €	41 866 €
				Parentaux privés	12 850 €	10 300 €	10 000 €
64 – Charges de personnel	369 930 €	363 113 €	365 971 €	Mécatel	13 750 €		
Salaires	262 176 €	256 664 €	260 004 €	Quote part opérateurs en commun	18 823 €	5 522 €	7 134 €
Charges sociales	103 407 €	99 658 €	101 092 €	Congrès	713 €	342 €	350 €
Tickets restaurant	4 827 €	5 905 €	5 000 €	Reprise subventions d'investissement	13 113 €	21 349 €	24 381 €
ZRR	-7 289 €	-1 307 €	-1 125 €	Charges suppléves	98 €		
Formation	1 064 €	45 €					
Provisions compte et heures sup.	5 755 €	2 109 €	1 000 €	76 – Produits financiers	746 €	80 €	300 €
65 – Autres charges	10 230 €	18 699 €	18 935 €	77 – Produits exceptionnels	2 785 €	1 057 €	
Droits d'auteur	6 316 €	6 341 €	8 001 €				
Créations sur ex. antérieurs	54 €	415 €		78 – Reprises sur provisions		3 604 €	
Quote part coproduction	3 867 €	11 893 €	10 992 €				
Charges suppléves	3 €	50 €		79 – Transferts de charges	62 457 €	61 892 €	51 880 €
				Aide à l'emploi : CUI + Contrat d'avenir	3 966 €	11 599 €	13 128 €
66 – Charges financières	306 €	1 182 €	495 €	Aide à l'emploi : Conseil Régional	26 088 €	26 088 €	26 088 €
				Aide à l'emploi : FNUJEP	7 107 €	7 107 €	7 164 €
67 – Charges exceptionnelles	1 415 €	2 887 €	0 €	Mise à disposition personnel	4 904 €	5 425 €	5 500 €
				Autres transferts de charges	20 392 €	11 673 €	
68 – Dotations amortissement	18 889 €	29 496 €	33 377 €				
SOUS – TOTAL	672 326 €	596 880 €	622 980 €	SOUS – TOTAL	687 276 €	608 336 €	615 653 €
BÉNÉFICE	14 950 €	11 456 €		DÉFICIT			7 927 €
TOTAL	687 276 €	608 336 €	622 980 €	TOTAL	687 276 €	608 336 €	622 980 €

BILAN SYNTHÉTIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Des Lendemains Qui Chantent

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé : Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières TOTAL I					Capitaux propres :		
					Fonds associatifs sans droit de reprise	40 134	25 184
					Fonds associatifs avec droit de reprise	27 000	
					Résultat de l'exercice	11 456	14 950
Actif circulant : Stocks et en-cours Marchandises Avances et acomptes					Subventions d'investissement	121 780	118 195
					TOTAL I	200 370	158 329
					Provisions pour risques et charges (II)		3 604
					Dettes :		
Créances :					Emprunts et dettes assimilées	20 660	78 833
Clients	25 667		25 667	59 652	Avances et acomptes		
Autres	98 689		98 689	138 429	Fournisseurs	28 617	23 011
					Autres	73 885	108 555
Valeurs mobilières de placement	37 148		37 148	746	TOTAL III	123 162	210 398
Disponibilités	2 989		2 989	4 614			
Caisse	2 409		2 409	1 426			
TOTAL II	168 273		168 273	208 678			
Charges constatées d'avance (III)	437		437	1 617	Produits constatés d'avance (IV)	10 000	131
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	436 355	102 822	333 533	372 462	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+ IV)	333 533	372 462

RAPPORT FINANCIER 2014

PRÉSENTATION DU BILAN 2014

Le bilan comptable est composé de deux grandes masses :

- L'actif correspond aux valeurs dont l'association est propriétaire au 31 décembre 2014, c'est l'image de ce que possède l'association :
 - Actif Immobilisé : les outils de travail et matériels nécessaires à l'activité (site internet, matériel de scène, sonorisation, éclairage, ordinateurs...)
 - Actif Circulant : valeurs destinées à ne pas rester durablement dans l'association (stocks boisson, l'argent dû à l'association, argent en compte ou en caisse)
- Le passif correspond à la provenance des fonds qui ont permis l'établissement de l'actif, c'est l'image de ce que doit l'association au 31 décembre 2014 :
 - Capitaux Propres : cumuls des bénéfices précédents, apport Limousin Actif
 - Autres Dettes : obligations à l'égard d'un tiers engendrant une sortie certaine d'argent (emprunts bancaires, dettes fournisseurs, dettes sociales)

Variations notables sur l'actif au 31 décembre 2014

- Les créances ont nettement diminuées. Elles étaient exceptionnelles en 2013 en raison de la conduite d'un projet financée par les fonds européens « Tour Support » dans le cadre des « Dynamiques des Arts Vivants en Massif Central » qui avaient engendré des retards de paiements sur des sommes conséquentes tant de nos partenaires (clients) que de l'Europe (autres).
- Conséquemment, la trésorerie s'est reconstitué permettant d'afficher au 31 décembre 2014 des réserves placées sur livret (valeurs mobilières de placement) ce qui n'était pas le cas en 2013.

Variations notables sur le passif au 31 décembre 2014

- Les capitaux propres ont largement augmenté du fait de l'imputation du bénéfice 2014 aux fonds associatifs mais aussi du changement de méthodes comptables (cf. annexes comptables) pour l'enregistrement de l'apport de Limousin Actif (fonds avec droit de reprise, s'assimilant à un prêt à taux zéro).
- La baisse importante des emprunts et dettes assimilées est consécutive des mêmes motifs que la variation de l'actif. En 2013, les subventions à recevoir (Europe) avaient fait l'objet d'une « Daily », dispositif d'avance bancaire sur subvention (assimilé à un prêt court terme).
- Les autres dettes, regroupant principalement les charges sociales à payer en début d'exercice suivant pour le compte de l'exercice clos, sont réduites du montant de l'apport de Limousin Actif (cf. plus haut) désormais comptabilisé en capitaux propres.
- Les produits constatés d'avance recouvrent une subvention de la DRAC versée en 2014 pour le projet « socio-histoire des musiques actuelles » dont la charge intervient en 2015.

L'affectation du résultat 2014 sera imputé sur les fonds propres de l'association.

PRÉSENTATION DU COMPTE DE RESULTAT 2014

Le compte de résultat présente l'intégralité des dépenses (charges) et recettes (produits) réalisées sur l'exercice comptable, soit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014.

Variations notables sur les charges 2014 par rapport à 2013

- Les achats (comptes 60) sont marqués par le changement de comptabilisation des coproductions (cf. annexes comptables) qui comptaient pour près de 10 000 € (festival Du Bleu En Hiver), et par le projet exceptionnel « Electrik Gem » (5 800 € en 2013). Cela explique les 16 000 € de différence au niveau des achats de spectacles.
- Les services extérieurs (comptes 61) présentent des locations techniques largement réduites en 2014. De fait, en 2013, deux projets exceptionnels ont augmenté cette ligne (la tournée « Live Cube » et le « Tour Support ») ainsi que la vétusté du matériel (remplacé depuis dans le cadre de l'investissement) qui a contraint à augmenter la location régulière sur les concerts.
- Les autres services extérieurs (comptes 62) présentent à la fois des augmentations (honoraires du commissariat aux comptes, frais postaux et télécoms, service d'ordre) et à la fois de fortes diminutions (voyages et déplacements, réceptions). Ces dernières s'expliquent de nouveau par les projets exceptionnels de 2013 : « Electrik Gem », « Tour Support », « Live Cube ». La prestation diffusion est également en diminution en raison du retour à la gestion interne de cette tâche, contre un arrêt maladie du personnel en charge en 2013.
- Les charges de personnel (comptes 64) subissent quelques variations. Il s'agit surtout de la fin de la réduction de charges ZRR sur un des postes permanents. Concernant les salaires, les modifications suivantes sont à noter :

	2013	2014
Salaires bruts permanents	191 863 €	167 259 €
Salaires bruts techniciens intermittents	23 061 €	29 366 €
Salaires bruts artistes intermittents	24 558 €	9 671 €
Salaires bruts CDD régime général	21 345 €	50 379 €

Les mouvements de personnel expliquent ces différences : non remplacement du régisseur général permanent au profit de techniciens intermittents supplémentaires, renfort du pôle administratif par un contrat d'avenir en CDD, surcoût artistique pour le projet « Electrik Gem » en 2013.

- Suite au changement de méthode comptables (cf. annexes comptables), les autres charges (comptes 65) intègrent désormais en 2014, la globalité des résultats des coproductions.
- Les charges financières (compte 66) représentent les intérêts des « Dailly » et du prêt bancaire, en première année complète à 12 mensualités en 2014, ce qui explique cet écart entre 2013 et 2014.

Variations notables sur les produits 2014 par rapport à 2013

- Sur les recettes propres (comptes 70), les autres recettes artistiques regroupent les différentes facturations liées aux projets, souvent spécifiques à un exercice. C'est le cas en 2013, avec « Electrik Gem » ou « 100 % Corrèze », ou en 2014 avec les ateliers périscolaires. Cela explique principalement les différences. Sur les autres recettes annexes, en 2013, se cumulent les factures « Tour Support » ainsi que les spectacles scolaires de la Ville de Tulle enregistrés en autres recettes artistiques en 2014.
- Sur les subventions du secteur professionnel (comptes 74), les écarts sur les sommes du Centre National des Variétés (CNV) s'expliquent par le projet « Electrik Gem » (aide à la résidence), la

diminution du nombre de spectacles programmés en 2013, qui impacte l'aide à la diffusion en 2014, la périodicité du droit de tirage (tous les 3 ans) et le soutien exceptionnel à la tournée « T'as vu c'que t'écoutes ?! ».

- Les autres produits (comptes 75) laissent apparaître le mécénat exceptionnel et unique de la caisse d'épargne sur le projet « Electrik Gem » en 2013. Le changement de comptabilisation des coproduction impactent les opérations faites en commun.
- Dans les transferts de charges (comptes 79), apparaît en 2014 une aide à l'emploi supplémentaire concernant le contrat d'avenir de l'assistante administrative. Les autres transferts de charges passent d'un montant reposant principalement sur les coproductions en 2013 (comptabilisé autrement en 2014), à la comptabilisation de la prise en charge par l'AFDAS (OPCA) du Congés Individuel de Formation de l'administratrice en 2014.

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

Le budget prévisionnel 2015 présente l'intégralité des dépenses (charges) et recettes (produits) prévues en lien avec le projet d'activités 2015, sur l'exercice comptable, soit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015.

Variations notables sur les charges 2015 par rapport à 2014

- Les achats (comptes 60) sont marqués par une hausse sensible des fournitures techniques qui représentent les dépenses pour la scénographie de l'exposition « Mémoires Électriques » (projet « socio-histoire des musiques actuelles »).
- Les services extérieurs (comptes 61) présentent une augmentation sur la ligne locations techniques. Il s'agit ici d'une prévisionnel de location de matériel supplémentaire sur les spectacles.
- Les autres services extérieurs (comptes 62) sont stables à l'exception du personnel extérieur (renfort sur l'accompagnement des groupes) et de la communication incluant la création graphique, les tirages (programmes et flyers) et le site internet (prestations informatiques) pour « Mémoires Électriques ».
- Les charges de personnels (comptes 64) intègrent le départ en cours d'année de l'administratrice mais aussi les augmentations suivantes : NAO (négociation annuelle des salaires), retour de la charge « salaire programmatrice », groupe 4, contre « chargée de programmation », groupe 5, pleine année pour la chargée de communication en groupe 5, pleine année pour l'attachée à la communication.
- Les droits d'auteurs dans les autres charges (comptes 65) sont en augmentation. Il s'agit ici d'une prévisionnel de charges supplémentaires sur les spectacles.
- Les charges financières (compte 66) représentent les intérêts du prêt bancaire, dont le capital restant dû est moindre qu'en 2014. De plus, aucune « Dailly » n'est envisagée sur l'exercice contrairement à 2014. Ces 2 éléments expliquent l'écart entre 2014 et 2015.

Variations notables sur les produits 2015 par rapport à 2014

- Sur les recettes propres (comptes 70), les autres recettes artistiques regroupent les différentes facturations liées aux projets, souvent spécifiques à un exercice. C'est le cas en 2014 par exemple, avec les ateliers périscolaires non reconduits en 2015. Dans cette rubrique figurent également les recettes liées au projet « Hôpital de jour » dont le montant est revu à la baisse. Sur les autres recettes annexes, il s'agissait en 2014, d'un reliquat sur le projet « Live Cube » non reconduit en 2015.
- Sur les subventions du secteur professionnel (comptes 74), les écarts notamment sur le Centre National des Variétés s'expliquent par l'augmentation du nombre de spectacles programmés en 2014, qui impacte l'aide à la diffusion en 2015, la périodicité du droit de tirage (tous les 3 ans) et le soutien exceptionnel en 2014 à la tournée « T'as vu c'que t'écoutes ?! ».
- Dans les transferts de charges (comptes 79), n'apparaît plus en 2015, la somme correspondant à la prise en charge par l'AFDAS (OPCA) du Congés Individuel de Formation de l'administratrice effectué en 2014.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Membres
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT
Av. du Lieutenant Colonel Faro
19000 BRIVE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration sur délégation de l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association DES LENDEMAINS QUI CHANTENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthodes comptables exposés dans l'annexe.

PricewaterhouseCoopers Entreprises SARL, 20, rue Banc Léger, 87000 Limoges
Téléphone: +33 (0)5 55 34 19 05, Fax: +33 (0)5 55 33 73 81, www.expert-comptable.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements de méthodes comptables mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

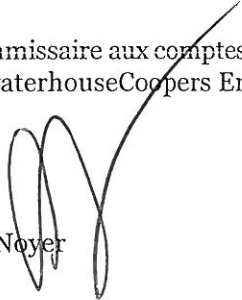
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Limoges, le 27 avril 2015

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises

Gilles Noyer



ANNEXES COMPTABLES EXERCICE 2014

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2013 avait une durée de 12. mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 333 533 €.
Le résultat net comptable est un bénéfice de 11 456 €.

Les informations communiquées ci-après font parti intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/03/2015 par les dirigeants.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTÉRISTIQUES

Changement de méthode ou d'estimation et impact :

A partir du 1er janvier 2014, les charges et produits des coproductions dont l'association n'est pas désignée gérante ne sont pas enregistrés dans les comptes mais la quote-part du résultat de la coproduction qui lui revient est comptabilisée en charge ou en produit. En revanche, lorsque l'association est désignée gérante, tous les produits et charges sont enregistrés dans les comptes et la quote-part de résultat de la coproduction qui revient aux partenaires est enregistrée en charge ou en produit.

Ainsi, les charges de coproduction présentées en "autres charges" s'élèvent à 11 893 € en 2014 (contre 3 857 € en 2013, comptabilisées selon la méthode antérieure) et les produits de coproduction présentés en "autres produits" s'élèvent à 5 522 € (contre 18 623 € en 2013, comptabilisés selon la méthode antérieure).

Les contrats d'apport avec droit de reprise par Limousin Actif sont désormais inscrit en capitaux propres sous ce libellé et non plus en autres dettes. En 2013 , 30 000 € apparaissait ainsi au bilan.

Evolution de la structure financière (emprunt, capital, endettement)

Afin de pouvoir effectuer les investissements matériels, l'association a souscrit, le 30 novembre 2013, un prêt bancaire auprès du Crédit Mutuel à hauteur de 26 000 euros et, le 23 juillet 2013, deux Contrats d'Apport Associatif auprès de Limousin Actif et en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignation.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition de ces immobilisations.

- Amortissement de l'actif immobilisé :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

- Stocks de marchandises :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur brute des éléments du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

- Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

- Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

- Indemnité de fin de carrière :

Les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elle ne fait l'objet d'aucune provision à ce jour.

- Droits individuels à la formation :

les droits acquis par l'ensemble du personnel au 31/12/2014 s'élèvent à 447 heures.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

1. Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 267 465 €

Actif immobilisé	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	3 000	0	0	3 000
Immobilisations corporelles	232 494	31 971	0	264 465
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	235 494	31 971	0	267 465

Amortissements et provisions d'actif = 102 701 €

Amortissements et provisions	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	39	1 000		1 039
Immobilisations corporelles	73 166	28 496	0	101 662
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	73 205	29 496	0	102 701

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels informatique	7 387	5 426	1 961	de 1 à 4 ans
Mat. de bureau et informat.	12 713	9 681	3 032	de 1 à 5 ans
Agencement aménagement	10 698	4 237	6 461	de 3 à 5 ans
Mobilier	3 584	1 947	1 638	de 5 à 10 ans
Matériel et outils indust.	233 262	81 410	151 852	de 1 à 7 ans
TOTAL	267 645	102 701	164 944	

2. Actif circulant

État des créances = 168 710 €

État des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	0	0	0
Actif circulant & charges d'avance	168 273	168 273	0
TOTAL	168 273	168 273	0

Provisions pour dépréciation = 1 372 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	diminutions	A la clôture
Stock et en-cours	3 812	2 440	1 372
TOTAL	3 812	2 440	1 372

3. Information complémentaires sur le bilan actif

Les créances sur l'exercice 2014 s'élèvent à 124 356 euros contre 198 081 euros sur l'exercice 2013. Ils se décomposent comme suit :

- clients (spectateurs et groupes du labo) : 1 352,66€
- partenaires (financiers, artistiques et coproducteurs) : 25 345,77€
- avoir fournisseurs Mespoulet : 1 930,77€
- remboursements sociaux (avance, cpam, cif) : 4 822,52€
- crédit de TVA : 6020,62€
- subvention à recevoir : 84 883,44 €
 - FEDER Massif central : 40 130,78€
 - LEADER Tulle Ventadour : 36 052,04€
 - CNV : 1 500,00 €
 - Ville de Tulle : 5 424,61 €
 - FONJEP : 1 776,00€

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

État des dettes : 160 162 €

État des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	De plus de 5 ans
Établissement de crédit	20 660	5 069	15 591	
Fournisseurs	28 617	28 617		
Dettes fiscales et sociales	69 818	69 818		
Autres dettes	4 067	4 067		
Produits constatés d'avance	10 000	10 000		
TOTAL	133 162	117 571	15 591	0

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires : 109 129 €

Nature du chiffre d'affaire	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	30 716	28,15%
Production de biens		
Production de services	78 413	71,85%
TOTAL	109 129	100,00%

Composante du résultat financier

	Net
Produits financiers	80
<i>Intérêt sur livrets</i>	<i>80</i>
Charges financières	1 182
<i>Charges de découvert et prêt</i>	<i>1 182</i>
Résultat financier	-1 102

Tableaux relatifs aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	4 661
<i>Sur opération de gestion</i>	<i>1 057</i>
<i>Reprise sur provision</i>	<i>3 604</i>
Charges exceptionnels	2 887
<i>Sur opération de gestion</i>	<i>2 887</i>
TOTAL	1 774

Les reprises sur subventions d'investissement sont enregistrées en produits d'exploitation pour 21 349 € en 2014 (13 133 € en 2013).

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Emprunts auprès des établissements de crédit
Limousin actif	Garant auprès du Crédit Mutuel à hauteur de 50 % du prêt
Total	13 000,00 €